

**BULLETIN MUNICIPAL DE
CHOISY
HIVER 2015**

www.choisy.fr ou 04 50 77 41 56

LE CHOISY-LE-REUILLE

N°32-1

LE MOT DU MAIRE



Choisyliennes, Choisyliens,

AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA.

En cette période de baisse de dotation budgétaire, il devient urgent pour les communes et leur groupement, de trouver les remèdes adéquats. Lors de vœux que j'ai présentés à la commune (voir en page intérieure le discours et son analyse), j'ai évoqué plusieurs pistes pour sortir notre commune de l'entonnoir financier dans lequel les pouvoirs publics mettent nos collectivités pour mieux les essorer financièrement. Cet état des finances publiques n'est pas un scoop, et il était temps que l'on s'en aperçoive, mais les chemins pour s'en sortir, bien que multiples, aux dires de certains, et non appropriés, aux dires d'autres, nous amènent tous vers la poche du contribuable, c'est-à-dire la nôtre. Chaque jour amène son lot de révélations sur les tricheurs et autres dirigeants malhonnêtes qui profitent des détours des lois pour s'enrichir en nous appauvrissant. En attendant de trouver un remède à tous ces détournements et autres augmentations injustifiées du coût de la vie, nous devons mobiliser nos intelligences pour franchir au mieux ces caps difficiles qui nous attendent. Nos finances sont saines. J'ai donné pour consigne à l'équipe municipale de ne mettre en œuvre que ce qui était nécessaire au fonctionnement de la structure communale. Le superflu attendra des jours meilleurs. Mes inquiétudes concernant nos ressources vont tout d'abord à la ponction financière que l'Etat va exercer sur notre budget de fonctionnement et ensuite sur la valeur de nos fonds frontaliers qui, si elle diminuait, voire disparaissait, serait très problématique pour nos investissements.

Le pire n'est pas sûr, envisageons-le quand même. Tout en continuant de préparer l'avenir en se gardant du gaspillage, je vous assure de ma plus forte détermination pour garder à notre village une santé financière et plus précisément une capacité à investir quand le moment sera venu.

Bonne lecture à tous de ce « Choisyliens »

Votre maire, Bernard Seigle



CENTRE DE LOISIRS

LES CHOISYLOUPS

Les inscriptions au centre de loisirs pour les vacances d'hiver sont désormais terminées pour la semaine du 9 au 13 février 2015 et nous avons enregistré une bonne participation des familles.

Les enfants vont bénéficier d'activités alléchantes avec pour thème « les extraterrestres », tout un programme !

Merci à tous ceux qui contribuent régulièrement à la rédaction du Choisylien. Tous les habitants sont invités à nous faire parvenir des idées, des photos, des articles sur un évènement à Choisy. (A faire parvenir par mail à la mairie en fichier haute définition svp).



LIBERTE . EGALITE . FRATERNITE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mais peut-être faudrait-il y rajouter un quatrième mot : **LAICITE ?**

Que l'on ait des convictions religieuses ou non, l'Histoire de la France avec ses guerres entre catholiques et protestants, et l'actualité récente, montre que ce principe peut être un rempart contre l'intolérance car il est fondé sur la séparation de l'Église et de l'État et exclut les Églises de l'exercice de tout pouvoir politique ou administratif, et, en particulier, de l'organisation de l'enseignement. (Le principe de la laïcité de l'État est posé par l'article 1^{er} de la Constitution française de 1958.)

« La France n'est ni une monarchie, ni une théocratie, ni un gouvernement militaire. Notre république est vivante, mais elle est vulnérable et les responsables politiques ou religieux qui s'acharnent à diviser les citoyens ou à en stigmatiser certains l'affaiblissent très certainement. »

Quant à la laïcité, nous aurions tort de la considérer comme une citadelle assiégée, même si la période actuelle est propice au repli sur soi, à l'individualisme et au rejet de l'autre. »

> extrait l'Observatoire de la laïcité. A retrouver sur : www.gouvernement.fr/observatoire-de-la-laicite

Je suis Charlie ! ...? Une cinquantaine d'habitants étaient réunis autour du maire le vendredi 9 janvier pour une minute de silence à la mémoire de tous ceux exécutés à Paris par des terroristes. Quelle que soit notre opinion, les événements de début janvier sont l'occasion de se remettre en mémoire ce que veulent dire les trois principes de notre République.

Wikipedia est une belle illustration, même si elle n'est pas parfaite, de ces principes : c'est un projet d'encyclopédie collective établie sur Internet, universelle, multilingue et fonctionnant sur le principe du [wiki](#). Wikipédia a pour objectif d'offrir un contenu librement réutilisable, objectif et vérifiable, que chacun peut modifier et améliorer. Voilà ce qu'on y trouve : « [Liberté](#), [Égalité](#), [Fraternité](#) est la devise de la République française, de la République d'Haïti et de la Grande Loge de France et du Grand Orient de France. Elle figure dans l'article 2 de la Constitution française de 1958. Elle trouve son fondement, en ce qui concerne la liberté et l'égalité, dans l'article 1er de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui est l'un des trois éléments du [bloc de constitutionnalité](#), tandis que la [fraternité](#) est une valeur traditionnelle de la Franc-maçonnerie. Cette triple devise apparaît pendant la Révolution française et dans la révolte des esclaves d'Haïti. Elle fut d'abord une formule parmi d'autres, utilisée durant la période révolutionnaire sous la forme : *Liberté, Égalité, Fraternité ou la Mort*. Elle est adoptée officiellement en France une première fois en 1848 par la [Deuxième République](#), et depuis 1879 par la [Troisième République](#) lors de la révision constitutionnelle »

LAICITE ET LIBERTE D'EXPRESSION

Aujourd'hui, un usage courant et erroné de l'adjectif *laïc* lui donne, appliqué à un individu, le sens de "non-croyant", "athée" ou "neutre idéologiquement". Cet usage erroné provoque souvent une confusion sur le principe de laïcité (principe de neutralité pour un État ou une institution, et non pour un particulier, à moins qu'il ne s'exprime en tant que représentant de l'État), et donne parfois lieu à une **interprétation abusive de ce principe**, entendu alors comme l'obligation, pour un particulier ou un groupe de particuliers, d'être neutre (sur le plan idéologique ou religieux) quand il s'exprime dans la sphère publique, ce qui est contraire à la notion de liberté d'expression. En réalité le principe de laïcité, qui implique une séparation des pouvoirs, n'est pas contradictoire avec le fait par exemple que la société civile s'exprime auprès d'un gouvernement à travers des organisations religieuses et leurs responsables.

TRANCHES DE VIE



MARCHE DE NOEL

Le Marché de Noël des 13 et 14 décembre 2014 s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse.

Les exposants ont bien travaillé dans l'ensemble.

L'inauguration de la carte dégustation du dimanche midi a permis à chaque association de vendre ensemble pour le même repas des spécialités culinaires. Cette innovation a fait l'unanimité.

On pouvait aussi visiter la crèche qui chaque année s'organise et s'agrandit, ainsi que l'exposition sur la commémoration 14/18.

La neige manquait pour ajouter les paillettes sur les toits et la féerie. Un petit Choisylien nous a fait remarquer que le Père Noël n'avait pas mis ses bottes et qu'il portait des baskets N... « Ça n'est pas normal » !

LE CLUB LOISIRS

Tous nos meilleurs vœux pour 2015 : que l'année soit douce mais intense, sportive mais aussi créative, aventureuse ou théâtrale, mais surtout passez de bons moments auprès de vos proches et gardez bien précieusement la santé !

Pour l'atelier **JOUONS AVEC LES MOTS** vous pourrez retrouver Colette autour d'un thé ou café pour quelques délicieux moments à jouer avec la langue française sans se prendre la tête et « l'orthographe » **les samedis 7 février, 7 mars, 18 avril et 9 mai à 14 h à la bibliothèque de Choisy au chef-lieu.**

COMITE DES FETES

Comme toutes les années, le comité des fêtes a assuré les buvettes et la vente de marrons lors du marché de Noël. Il y avait même des bonhommes de neige !

Pour 2015 : 8 manifestations au programme

Au premier semestre :

. **6 Mars : AG du comité des fêtes** à partir de 20 h à la salle de Véry. Toutes les bonnes volontés qui ont un peu de temps de disponible sont les bienvenues pour renforcer l'équipe.

. **6 Avril Lundi de Pâques : Chasse à l'œuf** au parcours santé.

. **12 Avril : Vide Grenier au chef-lieu.** Avec buvette et petite restauration. Vous pourrez bientôt réserver votre place sur le site internet.

. **30 mai : Nuit des Contes** au parcours santé.

. **13 juin : Fête de la Musique**, et nous avons en projet de revenir aux origines de la fête de la musique, c'est-à-dire la mise en avant des talents locaux. Sur le site internet (www.cdf-choisy74.fr), nous allons mettre un lien où vous pourrez vous inscrire **d'ores et déjà n'hésitez pas à vous faire connaître à** p.dussert@cdf-choisy74.fr.

. **12 Juillet : Choisy Race** (course de caisses à savon folklorique) avec de nombreuses innovations prévues. A cette occasion nous souhaitons mettre en avant les équipages de la commune, au sein d'un « challenge ». Au mois de mars, nous ouvrirons les inscriptions sur le site internet, avec le règlement du challenge pour que vous ayez le temps de construire vos véhicules.

Nous espérons vous voir nombreux lors de ces manifestations, mais pour la pleine réussite de ces dernières nous avons besoin de bénévoles. Nous vous donnons donc rendez-vous lors de le 6 mars à la salle de Véry à partir de 20 h 00 pour notre AG qui sera suivie d'un petit pot.

Dernière info : si vous avez des idées, des remarques, des photos sur les manifestations que nous vous proposons, **n'hésitez pas à nous en faire part :**

p.dussert@cdf-choisy74.fr

BIEN MANGER ET MANGER BIEN

Les scandales alimentaires, que ce soit sur des tromperies sur les ingrédients (viande de cheval à la place du bœuf), sur des additifs cancérigènes (bisphénol A notamment) ou sur les pesticides nous ont rendus méfiants vis-à-vis de ce que nous mangeons.

Les considérations environnementales nous ont également conduits à être plus attentifs à la provenance de nos aliments : les modes de production et le transport des aliments contribuent à l'augmentation des émissions de carbone dans l'atmosphère qui ont un impact sur le réchauffement climatique de la planète.

De nombreuses campagnes nous informent régulièrement sur l'intérêt pour tous de :

- consommer si possible local (moins de transport et favorise l'emploi local),
- acheter des aliments avec le moins d'emballage possible (moins de déchets)
- acheter à des producteurs ou des distributeurs de confiance qui utilisent le moins d'engrais ou de pesticides possibles pour cultiver (agriculture « raisonnée » ou même biologique)

Les circuits dits « courts » du producteur au consommateur se développent, notamment avec les AMAP (association de maintien de l'agriculture paysanne), les ventes directes à la ferme, les magasins de producteurs, des ventes au panier...ou pour les adeptes des achats par internet, des systèmes de vente comme « la ruche qui dit oui ». Ceux-ci permettent de faire des achats éthiques, en respectant un juste prix pour le producteur.

En adoptant dans la mesure du possible ces règles de base, on évite d'avoir à interpréter les nombreux logos et étiquettes explicatives sur les aliments et à faire la différence entre les allégations marketing et celles qui ont une valeur scientifique prouvée.

Pour finir, manger bien suppose également d'être attentifs à ne pas gaspiller.

« Pour un foyer de 4 personnes, 20 à 30 kilos/an de produits alimentaires consommables sont jetés, dont 7 kilos de nourriture encore emballée, ce qui représente un budget de plus de 400€ !... »

Source : <http://alimentation.gouv.fr>

[Quelques liens utiles :](#)

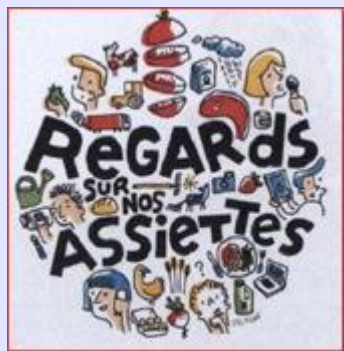
<https://www.anses.fr> - <http://www.consommer-local.fr> - <http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/achats>

Projection-débat le Jeudi 19 février à 20h30 à la Salle des Fêtes de Choisy

« REGARDS SUR NOS ASSIETTES OU LES PIEDS DANS LE PLAT »

en présence du réalisateur Pierre Beccu.

VENEZ NOMBREUX !



Des étudiants du lycée Agricole de Poisy enquêtent dans la région sur l'alimentation : de l'assiette au sol, les jeunes remontent la filière des aliments et montrent les conséquences de nos choix de consommateurs sur la santé, l'économie, le social, l'environnement, la qualité de vie ou les paysages savoyards. Avec humour et responsabilité ils interrogent sans culpabiliser et informent sans donner de leçon « Regards sur nos assiettes ou les pieds dans le plat ». Un documentaire à ne pas rater !

A l'origine, « Regards sur nos assiettes » est un atelier proposé par l'association « la terre en héritage » et réalisé avec des étudiants de l'IER de Poisy. L'atelier sous forme documentaire a reçu le soutien de la Région Rhône-Alpes et de l'Europe (FEADER) dans le cadre du programme LEADER, du Conseil Général de la Savoie, de l'Assemblée des Pays de Savoie et du Parc Régional du Massif des Bauges.

LES VŒUX DU MAIRE ...

La cérémonie des vœux du maire est l'occasion de partager un bon moment mais **c'est surtout un moment privilégié pour présenter aux habitants un bilan au niveau communal, intercommunal et départemental ainsi qu'un aperçu de l'année à venir en matière d'investissement et de finances.**

A cette occasion, de nombreux élus sont présents notamment le Président de notre intercommunalité CC Fier et Usse, **M. François Daviet**, le conseiller général de notre canton **M. Christian Jeantet**, ainsi que **M. François Carbonnel**, suppléant du député de notre circonscription Bernard Accoyer, ont chacun prononcé un discours.



C'est aussi l'occasion pour les 23 associations de se présenter et d'expliquer leurs actions pour inviter les habitants à venir les rejoindre : club Loisirs, club des Anciens, l'ADMR, le comité des fêtes, les associations sportives...

DISCOURS DE MONSIEUR BERNARD SEIGLE

(après l'accueil des élus et habitants)...

« La période des vœux sera toujours un moment agréable de rencontre entre les élus et la population. Avant de dérouler 2014 puis les perspectives sur 2015, je voudrais m'adresser tout d'abord à vous, qui vous êtes déplacés ce soir, pour vous présenter mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères de bonheur familial, de sérénité face à tout ce à quoi on peut s'attendre en cette nouvelle année, mais surtout des vœux de bonne santé pour profiter au maximum des différents moments de la vie qui passe.

2014 a été une année d'élection, avec des règles inhabituelles pour notre village. Les 19 élus de cette nouvelle équipe vous ont été présentés lors d'une ouverture exceptionnelle du bistrot communal.

En 2014 les travaux sur la commune ont principalement concerné la mise à niveau du réseau pluvial, la réalisation de la 1^{ère} tranche d'assainissement à VERY, sous l'égide du SILA, et le remplacement de conduite vétuste d'eau potable, route de CERCIER, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Fier et Usse, avec mise en place de gaines pour faire totalement disparaître plus tard les réseaux aériens.

2015 sera, concernant les travaux, la continuité et la fin de ceux engagés en 2014.

2014 c'est aussi la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Après trois mois de pratique de ces nouveaux horaires, la commune, les parents d'élèves, l'association de cantine ainsi que le corps enseignant, sont mobilisés pour améliorer l'occupation du temps libre des écoliers.

Mes vœux s'adressent maintenant particulièrement à tous ces élus communaux et intercommunaux qui vont être mobilisés en 2015

Une nouvelle équipe municipale est en place depuis mai 2014 avec 4 élus de plus qu'aux élections de mai 2008, compte tenu d'une augmentation de la population et d'une modification législative. A l'occasion des élections, les habitants ont également voté directement pour leur représentation au sein de l'intercommunalité CCFU.

Rappel des travaux sur notre territoire relevant de la commune (chemins ruraux, bâtiments communaux, équipement électrique) de l'intercommunalité (eau potable) et de la délégation au SILA (assainissement) ou du département (routes départementales).

Afin de favoriser l'apprentissage et réduire la fatigue des enfants à l'école primaire, l'Etat a souhaité alléger les horaires à l'école primaire ce qui a entraîné une réorganisation des temps de travail, de cantine et d'activité périscolaire ainsi que des transports scolaires (cf compte rendu conseils municipaux dont celui du 28 janvier 2015).

...MESSAGES AUX HABITANTS

Dans sa politique de redressement des finances publiques, **l'Etat confirme une baisse des dotations en direction des communes et des intercommunalités.**

Cette perte de dotation en fonctionnement, qui va donc réduire nos capacités d'investissement nous conduit à envisager plusieurs pistes pour contrer ce déclin annoncé. Ainsi, sans que cela soit définitivement arrêté, nous explorons **la mutualisation des moyens communaux au sein de la CCFU, la création d'une super communauté de communes englobant des communautés voisines, la création de commune nouvelle, l'entrée sous condition dans l'agglomération d'Annecy, la participation à une métropole reliant Annecy à Chambéry.**

Nous ne nous censurons pas dans l'examen de tous ces cas, car pour 2015, **l'Etat prépare une réforme territoriale**, dans la même veine que **la fusion des Régions.** Nous ne savons toujours pas à quelle réforme nous allons devoir nous adapter. Il est ainsi prévisible que les collectivités qui restent statiques voient leur dotation baisser, de façon régulière, tandis que celles qui adoptent une forme de groupement seront aidées financièrement avec des dotations à la hausse. .../... 2015 sera donc l'année de toutes les opportunités si nous voulons réussir cette réforme territoriale imposée par l'Etat, réforme territoriale dont nous connaissons ni la forme, ni les contours ni l'ampleur. **Le calendrier semble fixé pour son aboutissement au 1^{er} janvier 2016.** Nous connaissons cependant tout ou partie de nos partenaires qui sont les communes de la CCFU. C'est avec ces partenaires que nous réussissons. Tel est le vœu que je formule en ce jour

En ce qui concerne CHOISY, nous avons pour projet de réduire la voilure des dépenses d'investissement pour 2015. Les projets engagés seront financés, mais nous veillerons à ne pas mettre nos finances en difficulté, afin de ne pas augmenter la pression fiscale. Il vaut mieux attendre des jours meilleurs pour réaliser ce qui n'est pas absolument indispensable.

Que la complexité de ce qui nous attend tous pour 2015 ne nous fasse pas oublier que nous vivons dans un beau village fleuri et animé tout au long de l'année par plusieurs manifestations. Je souhaite à tous et à toutes que vous puissiez profiter encore longtemps de cette vie calme et paisible dans vos hameaux respectifs.

Que vos vœux s'accomplissent, et je vous renouvelle encore une fois mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur partagé.

Je vous remercie de votre attention. »

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

(DGF) constitue la principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales. Pour les communes, elle est essentiellement basée sur les critères de population et de superficie mais est calculée selon 5 composantes. Son montant est annoncé en forte baisse dans les conditions de fonctionnement actuelles. Pour en savoir plus :

<http://www.collectivites-locales.gouv.fr/dotation-globale-fonctionnement-dgf-des-communes>

La France compte 101 départements, 36700 communes, 22 régions et 2 600 groupements intercommunaux. L'Etat estime qu'il faut réformer pour optimiser moyens et coûts pour la collectivité.

COMMUNE NOUVELLE : issue d'une disposition de la loi de Réforme des Collectivités territoriales du 16-12-2010 : sur la base du volontariat, des communes peuvent se regrouper pour mutualiser leurs moyens.

METROPOLE : Pour permettre le développement d'agglomérations compétitives, nouveau statut pour les métropoles avec des compétences modifiées. La création d'une métropole devient automatique dès lors que les conditions légales sont réunies (400 000 habitants, territoire...)

FUSION DES REGIONS : la Région Rhône-Alpes a été officiellement fusionnée avec la Région Auvergne le 17 décembre 2014, dans le cadre de la réduction du nombre de Régions de 22 à 13 régions. En savoir plus :

<http://www.rhonealpes.fr/682-accueil-fonctionnement-region.htm>

DES L'ANNEE PROCHAINE, les premières réformes doivent avoir lieu. Dans le cadre du Schéma départemental de coopération intercommunale, le préfet de Haute-Savoie réunit régulièrement les élus au sein de commissions pour trouver un accord sur la réforme territoriale qui est actuellement en cours de débat à l'Assemblée Nationale (projet de loi NOTRE)

FLASH CONSEIL MUNICIPAL

A NOTER AU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2014

- ✓ Chemin du Marronnier – Acquisition de la parcelle aux propriétaires indivis
- ✓ Acquisition des parcelles b421 et b422 dans la forêt d'une superficie de 356 m² : prix de vente 178 €
- ✓ Recensement 2015 – Rémunération des agents recenseurs
- ✓ Vérifications électriques réglementaires des installations d'éclairage public – lancement de la consultation des entreprises par SIESS
- ✓ Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG 74
- ✓ Travaux voirie 2015

A NOTER AU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2015

- ✓ Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité
- ✓ Coupes de bois 2015 dans la forêt communale



MERCI A JEAN-LUC !

Qui depuis 1992 a mis tout son cœur et toute son énergie au service de la commune dans l'entretien des bâtiments, des espaces verts, de la voirie, du parcours santé dans la forêt communale,

Jean-Luc COLIN a droit à une retraite bien méritée et à nos plus chaleureux remerciements pour son travail.

BONNE RETRAITE !

*Equipement au parcours santé
réalisé par J-Luc COLIN*



AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE FIER ET USSES

Attention : points principaux seulement. Vous reporter au compte-rendu pour l'ensemble des résolutions

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 OCTOBRE 2014 A CHOISY

- ✓ Convention avec le SMDEA pour le financement travaux d'adduction d'eau sur Lovagny (interconnexion avec le réseau de Poisy), approbations de projets de travaux sur les réseaux d'eau (protections de captages à Mésigny et la Balme-de-Sillingy, renforcement du hameau de Marsay à la Balme, traitements UV sur réservoirs des « Sapins et d'Avrenay » sur la commune de Choisy
- ✓ Présentation du rapport d'activité 2013 de la CCFU ainsi que du rapport sur l'eau 2013
- ✓ Validation du budget prévisionnel 2015 de l'office de tourisme Alter'Alpa
- ✓ Modification du tracé de la boucle de randonnée pédestre « Montagne d'Age » dans le cadre du PDIPR (plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
- ✓ Point sur les répercussions de la réforme territoriale pour la CCFU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2014 A LA BALME DE SILLINGY

- ✓ Approbation d'un sentier balisé PDIPR des Gorges du Fier
- ✓ Subvention à la commune de Lovagny pour la construction de 12 logements sociaux
- ✓ Contentieux avec la commune de Contamine-Sarzin : constitution d'une réserve
- ✓ Tarif de l'eau potable

L'intégralité du compte-rendu des conseils municipaux et intercommunaux est affichée sur les différents panneaux municipaux et disponible en mairie ou sur internet aux adresses suivantes :

www.choisy.fr, rubrique « vie municipale »

www.fier-et-usses.com, rubrique CCFU, sous-rubrique PV des conseils communautaires

CARNET



NAISSANCES

24/11/2014 Léo ROBERT

30/12/2014 Méline PERNOUD

14/01/2015 Gabriel PARDON

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonne santé aux bébés.



Pas de mariage dans la période.

DECES

05/12/2014 Thomas FEBRERO

10/01/2015 José DE ALBUQUERQUE

16/01/2015 Armande FOURNIER (née DECOLOGY)

01/2015 Friedrich CLAUS

Nos sincères condoléances aux familles

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 20/01/2015 BUISSON Nicolas, maison individuelle, route de la Chapelle
- 20/01/2015 BIJASSON André, garage + modifications extérieures, route d'Allonzier
- 02/02/2015 ROBERT Bruno, abri pour camping-car, route d'Allonzier
- 02/02/2015 BERNHEIM Jean, aménagement d'une partie du bâtiment et création de vélux, route des Mégevands.

DECLARATIONS PREALABLES

- 18/12/2014 DEPOLLIER Suzanne, modifications extérieures, route de Rosière
- 23/12/2014 Indivision LAVOREL, division de parcelle, lieudit « le Biollet »
- 23/12/2014 DECOMBES Marc, modifications de façades, route de Frangy
- 27/01/2015 METRAT Nathalie, modification de façades, route du Vieux Rossy
- 05/02/2015 DUCRUET Karen, extension, impasse des Hauts de Rosière
- 05/02/2015 LAVOREL Danielle, modifications de façades, route de la mairie

ELECTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL les 22 et 29 MARS 2015

MAIRIE DE CHOISY DE 8H A 18 H SANS INTERRUPTION

Les élections départementales **remplacent les élections cantonales** et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton. Elles auront lieu les 22 mars pour le 1^{er} tour et 29 mars pour le second tour. Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux (loi n° 2013-403 du 17 mai 2013). **Élus pour six ans, les conseillers départementaux seront désormais renouvelés en intégralité.**

Modalités d'élection : Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours. (loi sur la parité du 31.01.2007). Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons (17 pour la Haute-Savoie au lieu de 34 au précédent mandat).

À l'issue de ce scrutin, les conseils et conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils et conseillers départementaux.

Les compétences de ce nouveau Conseil Départemental sont en cours de débat au Parlement dans le cadre de la Réforme Territoriale.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Mairie	fermé	14h-17h	fermé	8h30-12h	14h-17h	8h30-12h	fermé
Agence postale	8h40-11h45	8h40-11h45 14h00-15h45	fermé	8h40-11h45	8h40-11h45	8h40-11h45	fermé
Arrêté sur le bruit, admis de NB : jours fériés	8h-20h 10h-12h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	9h-12h 14h30-19h	INTERDIT
Déchetterie d'Epagny Horaires d'hiver NB : jours fériés	13h30-17h30 FERME	9h-12h 13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30	FERME	9h-12h 13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30

RAPPEL : ENTRETIEN DES HAIES

L'hiver est là et les chutes de neige au rendez-vous. Au besoin prenez le temps de retirer la neige qui fait plier les branches de vos haies pour ne pas gêner la circulation ou risquer des dégâts sur les infrastructures (téléphone, électricité). S'il s'avérait que certains propriétaires n'aient pas procédé à la taille (haies, arbres...) elle sera effectuée par la commune aux frais du propriétaire après une première injonction. (loi du 26 juillet 1996)

ETAT DES ROUTES :

<http://www.inforoute74.fr>

PNEUS NEIGE ESSENTIELS !

Sports d'hiver et accidents en montagne :

www.preventionhiver.sports.gouv.fr

- la préparation physique (faire un bilan médical avant de reprendre une activité sportive intense pour les hommes de plus de 35 ans et les femmes de plus de 45 ans, s'échauffer, boire régulièrement de l'eau, ne pas fumer...),
- le matériel et la sécurité (casque, lunettes, fixations, skis, détecteur de victime d'avalanche...),
- la signalisation sur les pistes (ouverture et balisage des pistes, hors-piste),
- les conseils de sécurité (météo, trajectoires, priorités, arrêts, piétons...),
- les secours en montagne (ce qu'il faut faire en cas d'arrêt cardiaque),
- l'éco-responsabilité (chauffage, eau, alimentation, déchets...).

Il y a chaque saison entre 40 000 et 45 000 interventions des services de secours sur les domaines skiables.

NUMEROS UTILES

MAIRIE 04 50 77 41 56
 AGENCE POSTALE 04 50 77 41 49
 SPA MARLIOZ 04 50 77 82 40
 CCFU 04 50 77 70 74
 ADMR 04 50 68 76 56
 PRIORITERRE 04 50 67 17 54

 GENDARMERIE 17
 POMPIERS 18
 SAMU 15
 ALLO ENFANCE 119

TRANSPORT CAR LIHSA

Lignes 21 et 22 : 8 départs par jour pour Anancy depuis La Balme ou Sillingy.

BONS PLANS BUS :

La Carte Dédic pour les moins de 26 ans
Le Ticket Gagnant : car + lignes urbaines SIBRA gratuites à Anancy

En savoir plus et télécharger les horaires : <http://www.cg74.fr/pages/fr/menu-secondaire/informations-transports-107.html>

COVOITURAGE

3 parkings à Choisy : Chef-lieu (cimetière), stade de Menulles, école de Véry

BIBLIOTHEQUE

me 14h-15h30, ve 16h45-18h et sa 14h-15h30

CINEMA

Cinébus tous les 15 jours !
 programme sur www.cinebus.fr

ACTIVITES

AGENDA

CARNAVAL DE CHOISY

28 FEVRIER 2015
CANTINE DE L'ECOLE
boum/crêpes/buvette
(sous responsabilité des pa-
rents)
14 H A 18 H

AG COMITÉ DES FETES

6 MARS 2015
SALLE DE VERY

FETE DU VIN

14 MARS 2015
AU HAMEAU DE COMBES

THEATRE

SAMEDI 21 ET 28 MARS
20H30
DIMANCHE 22 ET 29 MARS
A 17 H
SALLE DES FETES

VENTES BRIOCHES/ST GENIS

29 MARS 2015
MATIN A DOMICILE

VIDE GRENIER

EXPO PATCH
12 AVRIL 2015
CHEF LIEU

RENOVATION DU LOGEMENT

Changer de chaudière, isoler son logement, faire poser des doubles-vitrages... aides revalorisées de l'ANAH et de l'État dans le cadre du PREH (Plan de rénovation énergétique de l'habitat).

AMELIORATION ENERGETIQUE

Renseignements au 0810 140 240 (prix d'un appel local) ou sur le site internet www.renovation-info-service.gouv.fr. Vous pouvez également consulter le guide "Guide des aides financières destinées aux propriétaires de la Haute-Savoie" sur le site de la mairie.

CONTACTS ARTISANS

COTE CAMPAGNE – Salon de coiffure - 04.50.77.32 . 44

André ADAM – Plombier ,Chauffagiste - 04.50.77.44.35

BATI RENOVE – Chauffage, Plomberie & Géométrie - 04.50.77.19.31

GUY PALOMBOT- Transports, Levage, Manutention - 06.70.16.40.84

Jean-Pierre RICHARD – Peintre - 04.50.77.21.66

ALPES TRADITION Electricité – Installations électriques - 04.50.01.20.70

CHOISY ETUDES – Etudes EDF-GDF, Topographie - 04.50.77.44.79

VISIO RENOV – Menuiserie, Vitrierie - 06.10.58.61.08

CHOISY PLOMBERIE SANITAIRE – Plombier, Chauffagiste - 06.29.92.08.81

ETS VARENIK OLIVIER – Charpente, Couverture, Zinguerie - 04.50.01.39.36

CBTP – Maçonnerie, TP et crêpi à la chaux - 04.50.05.07.23

3B CONSTRUCTION – Maçonnerie, Rénovation - 04.50.01.55.87

PL MAINTENANCE – Mécanique poids lourds - 06.34.30.45.90

GRAVILLON – Entreprise de peinture - 04.50.22.35.92

CEDO TRAVAUX – Neuf et Rénovation - 06.88.76.11.00

PRORENO – Plaquiste , Isolation, Peinture - 06.11.81.90.78

E.S.M. RENOVATION – Multiservices - 04.50.77.47.45/06.61.18. 47.45

LACOTE BETEMPS – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.44.26

BRIN DE VERDURE – Paysagistes

N. MERMILLOD-BLARDET et Y. GAYET - 06.61.46.00.99 ou 06.63.45.63.93

SONDAZ Noël – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.43.18

PERRIN Pascal – travaux d'étanchéité- 04.50.77.42.75

RTP – Terrassements divers - 04.50.77.43.21

GAL - travaux publics - 04.50.77.41.98

COURTOIS Yann - Thérapeute géobiologue - 06 88 83 98 73

E-AMENAGEMENT - extérieur/intérieur

Eric PERNOUD - Menuiserie -- 06 88 99 45 40

VOUS NE FIGUREZ PAS SUR CETTE LISTE ? VOUS POUVEZ DONNER VOS
COORDONNEES EN MAIRIE POUR EN FAIRE PARTIE LA PROCHAINE FOIS.

CRÉEZ, DÉVELOPPEZ, IMPLANTEZ votre activité économique au cœur de la Haute-Savoie, dans un cadre attractif et de qualité, choisissez les USSES ET BORNES ! Chefs d'entreprises, porteurs de projets, acteurs économiques, notre site est là pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans votre implantation et votre vie sur votre territoire. Voir : <http://www.eco-usses-bornes.fr/>

Le joyeux marché de Noël de Choisy !

